

C'est quoi Access-i ?

Vous voulez aller quelque part en Wallonie ou à Bruxelles ?

Par exemple :

- dans un musée
- à un événement
- sur un chemin pour les vélos
- dans un parc.



Vous voulez savoir si cet endroit est accessible ?
Ça veut dire si c'est facile d'aller à cet endroit quand on a un handicap.

Access-i peut vous aider !



Chez Access-i, on vous donne des informations sur les endroits ouverts au public en Wallonie et à Bruxelles.

Par exemple :

- Il y a une toilette adaptée ?
Ça veut dire une toilette où on peut aller avec une chaise roulante.
- Il y a un parking près de l'entrée ?
- Il y a des bancs pour s'asseoir pendant la visite ?
- Il y a quelqu'un qui traduit la visite en langue des signes pour les personnes qui n'entendent pas ?



- Il y a des informations en **Facile à Lire et à Comprendre** ?
On dit aussi **FALC**.



Comment Access-i travaille ?

Chez Access-i, on visite des endroits.
Et on donne notre avis sur ces endroits.



Pour chaque endroit, on fait une fiche avec plein d'informations.



Sur la fiche, il y a :

- des informations sur comment est l'endroit
- des photos de l'endroit et des aides pour les personnes avec un handicap
- les choses qui sont bien pour chaque handicap 
- les choses qui sont moins bien pour chaque handicap. 



Quand on a visité un endroit,
on met aussi un QR-code sur la façade du bâtiment.

Par exemple, à l'entrée d'un musée.

Il faut faire une photo du QR-code.

Comme ça vous pouvez voir la fiche de l'endroit sur votre téléphone.



Vous voulez plus d'informations ?



Pour avoir des réponses à toutes vos questions,
vous pouvez aller : [ici](#)



Nos valeurs

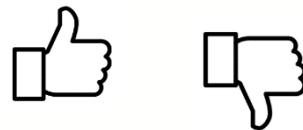
Les valeurs ce sont les choses
qui sont très importantes chez Access-i.

Chez Access-i, c'est très important d'**être transparent**.
Ça veut dire de vous donner toutes les informations
sur les endroits.

C'est très important d'**écouter les besoins**
des personnes avec un handicap.

C'est très important de **demander l'avis**
des personnes avec un handicap.

C'est très important de **donner des informations accessibles**.
Ça veut dire des informations
que tout le monde peut comprendre.



L'histoire d'Access-i

Il y a plein d'associations qui travaillent pour l'accessibilité.
Ces associations veulent des endroits accessibles
pour tout le monde.

Ça veut dire des endroits faciles à utiliser.

Par exemple, quand on est en chaise roulante
ou que l'on ne voit pas bien.

En 2006, ces associations ont fait un groupe.

Ce groupe s'appelle le **Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles**.
On dit aussi le **CAWaB**.



Le CAWaB a écrit un référentiel sur l'accessibilité.
C'est un document pour expliquer comment faire
pour avoir un endroit accessible.



Après, le CAWaB a réfléchi pour savoir
comment évaluer les endroits.

Comme ça on pouvait dire
si un endroit est accessible ou pas.

Dans le groupe, il y avait des personnes
avec un handicap.



En 2010, on a créé Access-i.

Access-i c'est une des associations du CAWaB.

Access-i évalue et donne des informations
sur les endroits accessibles pour tout le monde.



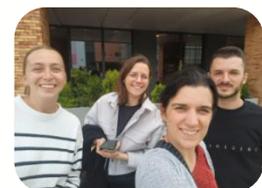
Depuis 2014, Access-i reçoit de l'argent :

- du **Commissariat Général au Tourisme**.
On dit aussi **CGT**.
- et de l'**Agence pour une Vie de Qualité**.
On dit aussi l'**AVIQ**.



Il y a 4 personnes qui travaillent
dans l'équipe Access-i.

Access-i travaille aussi avec d'autres personnes.



En 2025, on a changé le site internet.
Le site est maintenant accessible à tous.
Ça veut dire qu'il est facile à utiliser
pour tout le monde.
C'est pour ça qu'il y a du FALC.



Les bureaux d'expertise en accessibilité

Access-i travaille avec des bureaux d'expertise en accessibilité.
Ce sont des personnes qui vont aller dans les endroits
pour voir si c'est accessible ou pas.

Dans ces bureaux, il y a :

- des architectes.

Ce sont des personnes qui construisent
des maisons ou des bâtiments.



- des ergothérapeutes.

Ce sont des personnes qui aident
les autres à être autonome.
Ça veut dire faire des choses seules
dans la vie de tous les jours.



- des conseillers en accessibilité.

Ce sont des personnes qui vont donner des conseils
pour rendre l'endroit accessible.



Access-i peut aider qui ?

Access-i aide toutes les personnes qui ont des besoins spécifiques.

Par exemple :

- les personnes avec une chaise roulante
- les personnes qui ont des difficultés pour marcher
- les personnes qui ne voient pas ou pas bien
- les personnes qui n'entendent pas ou pas bien
- les personnes qui ont des difficultés pour comprendre.



Toutes ces personnes ont des besoins différents.

Par exemple :

- une personne en chaise roulante a besoin d'une rampe pour entrer dans un bâtiment.
- une personne avec des difficultés de compréhension a besoin d'informations en FALC pour visiter un musée.
- une personne qui n'entend pas a besoin de vidéos en langue des signes pendant un spectacle, pour le comprendre.



Ce sont des aménagements.

Sans aménagements, ces personnes sont en situation de handicap.

Ça veut dire qu'il y a des choses que ces personnes ne peuvent pas faire ou comprendre.



Avec les aménagements, ces personnes ne sont pas en situation de handicap.

Ces personnes peuvent participer aux activités comme tout le monde.



Les réponses à vos questions

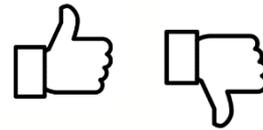


- **Access-i fait quoi ?**

Access-i donne des informations sur les endroits ouverts au public en Wallonie et à Bruxelles.

Access-i visite des endroits.

Comme ça Access-i peut dire ce qui est facile et ce qui est difficile pour les personnes avec un handicap.



Access-i donne aussi des conseils à ces endroits.

Access-i aide ces endroits pour faire des travaux.

Comme ça c'est plus facile pour les personnes avec un handicap d'aller dans ces endroits.



- **Access-i aide qui ?**

Access-i donne des informations pour :

- les personnes avec une chaise roulante
- les personnes qui ont des difficultés pour marcher
- les personnes qui ne voient pas ou pas bien
- les personnes qui n'entendent pas ou pas bien
- les personnes qui ont des difficultés pour comprendre.



- **Access-i travaille comment ?**

Access-i visite des endroits.

Pour chaque endroit, on fait une fiche avec plein d'informations.

Sur les fiches, il y a :

- les choses qui sont bien dans l'endroit quand on a un handicap
- les choses qui sont moins bien dans l'endroit quand on a un handicap.



Les fiches sont sur www.access-i.be.



- **Access-i visite quels endroits ?**

Access-i visite :

- des bâtiments.
Par exemple, des hôtels.
- des endroits touristiques.
Par exemple, un musée ou un parc.
- des chemins à vélo ou à pied
- des événements.
Par exemple, un concert ou un spectacle.



- **Quand Access-i visite un endroit, on fait attention à quoi ?**

Access-i vérifie si c'est facile :

- de se garer
- d'entrer
- de se déplacer
- de sortir s'il y a une urgence.



- **C'est quoi une certification Access-i ?**

Quand on visite un endroit, on donne un document à l'endroit.

Ça s'appelle une certification.

Ce document explique **tout ce qui est accessible** dans cet endroit.

Par exemple, dans cet endroit

il y a des informations faciles à lire et à comprendre.



Ce document explique aussi **tout ce qui n'est pas accessible** dans cet endroit.

Par exemple, dans cet endroit

il n'y a pas de parking pour les personnes avec un handicap.



Sur le site internet d'Access-i,

il y a toutes les informations sur les endroits qui ont reçu la certification.



- **Combien de temps dure la certification ?**

La certification dure **3** ans.

Tous les **3** ans, on vérifie que l'endroit est toujours accessible ou pas.

Et s'il faut changer des informations sur le site internet d'Access-i.



- **Access-i travaille avec qui ?**

Access-i travaille avec des personnes avec un handicap.

Access-i travaille aussi avec des bureaux d'expertise en accessibilité.

Ce sont des personnes qui vont aller dans les endroits pour voir si c'est accessible ou pas.



Il y a 6 bureaux en Wallonie et à Bruxelles :

- AccessAndGo-ABP



- AMT Concept



- Atingo



- Esenca



- Passe-Muraille



- Plain-Pied.



- **Comment travaillent les bureaux d'expertise en accessibilité ?**

Une personne d'un des bureaux va visiter l'endroit.

Cette personne prend des photos et mesure des choses.

Après, cette personne discute avec ses collègues

pour évaluer l'endroit.

Ensuite, Access-i vérifie le travail du bureau d'expertise.



- **Combien ça coûte ?**

Ça dépend.



Pour trouver les prix, vous pouvez aller : [ici](#).



Pour aider les endroits qui veulent être plus accessibles, la Province peut donner de l'argent.

Par exemple, les provinces :

- de Liège



- du Luxembourg



- du Hainaut



- et du Brabant-Wallon.



- **Qui donne de l'argent à Access-i ?**

Depuis 2014, Access-i reçoit de l'argent :

- du Commissariat Général au Tourisme.

On dit aussi **CGT**.

- et de l'Agence pour une Vie de Qualité.

On dit aussi l'**AVIQ**.



Vous voulez **plus d'informations** ?



Vous pouvez :

- téléphoner au **0 8 1 3 9 0 8 7 8**



- aller sur le site internet d'Access-i

Voici le site : www.access-i.be



- envoyer un mail à Access-i

Voici l'adresse : info@access-i.be



Traduction réalisée par

www.falc.be

